



L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit mars, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-deux mars deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	32	Suffrages exprimés :	45
Absents :	23	- dont POUR :	45
Absents AVEC pouvoir :	13	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir :	10	Nombre d'abstention(s) :	0

Etaient présents : M. DAUDET Gérard – Président

Mme AMOROS Elisabeth	Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	Mme NALLET Christine
Mme ANGELETTI Frédérique	Mme GIRARD Nicole	M. NOUVEAU Michel
Mme ARAGONES Claire	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme PAIGNON Laurence
Mme AUDIBERT Danielle	M. JUSTINESY Gérard	Mme PIERI Julia
Mme BASSANELLI Magali	M. KITAEFF Richard	Mme PONTET Annie
M. BOREL Félix	M. LIBERATO Fabrice	M. RIVET Jean-Philippe
M. CARLIER Roland	Mme LION-PESQUIES Christine	M. SEBBAH Didier
M. COURTECUISSÉ Patrick	M. MASSIP Frédéric	M. SILVESTRE Claude
Mme DAUPHIN Mathilde	Mme MILESI Véronique	M. SINTES Patrick
M. DECHER Martine	M. MOUNIER Christian	Mme STELLA Aurore

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. ATTARD Alain	ayant donné pouvoir à Mme PAIGNON Laurence
M. BATOUX Philippe	ayant donné pouvoir à M. LE FAOU Michel
Mme BLANCHET Fabienne	ayant donné pouvoir à Mme BASSANELLI Magali
M. BOURSE Etienne	ayant donné pouvoir à Mme PONTET Annie
Mme BUCHACA Sophie	ayant donné pouvoir à Mme GIRARD Nicole
Mme CATALANO-LLORDES Gaétane	ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à M. JUSTINESY Gérard
Mme CRESP Delphine	ayant donné pouvoir à M. KITAEFF Richard
M. DERRIVE Eric	ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe
M. GERAULT Jean-Pierre	ayant donné pouvoir à Mme ARAGONES Claire
M. PETTAVINO Jean-Pierre	ayant donné pouvoir à Mme ANGELETTI Frédérique
M. ROUSSET André	ayant donné pouvoir à M. SEBBAH Didier
Mme ROUX Isabelle	ayant donné pouvoir à M. LIBERATO Fabrice

Absents excusés :

Mme JEAN Amélie
Mme MACK Marie-Thérèse
Mme MONFRIN Marie-Josée
M. VOURET Eric

Absents non-excusés :

M. JUNIK Pascal
M. LE FAOU Michel
Mme MARIANI-RENOUX Séverine
Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse
Mme PALACIO Céline
M. PEYRARD Jean-Pierre
M. SELLES Jean-Michel

Secrétaire de séance :

Mme AMOROS Elisabeth est désignée Secrétaire de cette séance

N° 2024-049

FINANCES – BUDGET PRINCIPAL Approbation des autorisations de programme, autorisation d’engagement et crédits de paiement 2024

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l’instruction comptable M57 ;
- Vu l’arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l’arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;
- Vu la délibération du conseil communautaire de LMV n°2021-166 portant approbation des autorisations de programme et crédits de paiement 2021 ;
- Vu la délibération du conseil communautaire de LMV n°2022- 39 portant actualisation des autorisations de programme et de l’autorisation d’engagement ;
- Vu la délibération du conseil communautaire de LMV n°2022- 149 portant création d’une autorisation de programme pour le renouvellement du matériel roulant du service déchets 2022-2026
- Vu la délibération du conseil communautaire de LMV n°2023-046 du 13 avril 2023 portant actualisation des autorisations de programme, autorisation d’engagement et crédits de paiements ;
- Vu la délibération du conseil communautaire de LMV n°2023-128 du 21 septembre 2023 portant actualisation de l’autorisation de programme relative à l’aménagement d’une piste cyclable sur la RD 973 ;
- Vu la délibération du conseil communautaire de LMV n°2023-163 du 7 décembre 2023 portant clôture des autorisations de programme pour la réhabilitation de l’Office de Tourisme et la création de la crèche Bournissac / Au Fil du Temps ;
- Vu le débat d’orientation budgétaire mené en séance du Conseil communautaire du 15 février 2024 ;
- Vu l’avis du bureau communautaire en date du 14 mars 2024,
- Vu l’avis de la commission des finances en date du 14 mars 2024.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la section d’investissement du budget peut mettre en œuvre des autorisations de programme pluriannuelles réparties par exercice budgétaire en crédits de paiement.

Cette procédure permet à une collectivité de ne pas faire supporter à son budget annuel l’intégralité d’une dépense pluriannuelle, mais seules les dépenses à régler au cours de l’exercice. Elle favorise ainsi la gestion pluriannuelle des investissements et permet d’améliorer la lisibilité des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.

Les opérations d’investissement pouvant faire l’objet d’une procédure d’AP/CP correspondent à des dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une immobilisation ou à un ensemble d’immobilisations déterminées, acquises ou réalisées par l’agglomération ou à des subventions versées à des tiers.

De même, selon les mêmes règles que les Autorisations de Programme, la section de fonctionnement peut mettre en œuvre des Autorisations d’Engagement pluriannuelles.

Au moment de voter le budget, il convient de faire un point sur les différentes autorisations de programme et sur l’autorisation d’engagement en cours afin de les actualiser ou de les clôturer le cas échéant.

1- AP 70 Plan Local de l’Habitat - Investissement

Le 27 février 2020, LMV Agglomération a approuvé son Programme Local de l’Habitat, lequel se décline en actions pluriannuelles visant à soutenir les propriétaires bailleurs et occupants dans la réhabilitation de leurs logements.

Dans ce cadre, LMV apporte ses financements en appui du Projet d’Intérêt Général (PIG) départemental à hauteur de 50 000 € par an jusqu’en 2025.

Le suivi pluriannuel de ces crédits ne nécessitant plus une programmation pluriannuelle, il est proposé d’acter l’exécution budgétaire 2023 et de clôturer cette AP.

		2021	2022	2023	TOTAL
AP 70-PLH	DEPENSE	15 573,00	10 542,00	10 799,50	36 914,50
	PIG	15 573,00	10 542,00	10 799,50	36 914,50
	OPAH	0,00	0,00	0,00	0,00

2- AE Plan Local de l’Habitat – fonctionnement

Dans le cadre de son Programme Local de l’Habitat, et afin d’améliorer la connaissance des besoins d’intervention et d’accompagnement sur les copropriétés fragiles ou dégradées, LMV Agglomération, en partenariat avec l’Agence Nationale pour l’Amélioration de l’Habitat (ANAH), lance un Programme Opérationnel de Prévention et d’Accompagnement en Copropriétés (POPAC) qui sera financé sur 3 ans pour un montant total de 180 000 € avec une participation de l’ANAH de 90 000€.

Le suivi des crédits ne nécessitant pas une programmation pluriannuelle des crédits, il est proposé de clôturer cette Autorisation d’engagement.

3- AP 2022-D0001 Renouvellement du matériel roulant du service de gestion des ordures ménagères.

Compte tenu des délais de livraison entre la commande et la livraison de certains matériels roulants du service de gestion des ordures ménagères, une autorisation de programme a été créée afin de ne pas mobiliser des crédits inutilement.

Il convient d’actualiser cette autorisation pour inclure le renouvellement en 2024 de 4 véhicules légers et d’une BOM ainsi que l’acquisition d’un véhicule frigorifique pour le service Petite Enfance.

	Paiement 2023	Paiement 2024	Paiement 2025	Paiement 2026	TOTAL
AP2022-D0001 Renouvellement Matériels Roulants Service Déchets 2022-2025	253 831,27	1 255 989,32	1 130 000,00	133 000,00	2 727 820,59

4- AP 2023-845RD947 - Travaux sur la RD 973 pour la mise en place d’une piste cyclable

L’opération concerne l’aménagement d’un mode de déplacement doux sur la Route de Cheval-Blanc, commune de Cavaillon, depuis le carrefour giratoire avenue de Cheval-Blanc jusqu’au nouveau carrefour giratoire de l’entrée de la zone d’activités des Hauts Banquets, portant sur 410 mètres linéaires. Cette opération est terminée mais il reste quelques factures à régler sur 2024.

	Paiement 2023	Paiement 2024	TOTAL
AP2023-845RD947	1 523 372,27	325 000,73	1 848 373,00

5- AP 2023-845LOSQUE - Aménagement de la route du Moulin de Losque

L’opération concerne la requalification de la route du Moulin de Losque sur la commune de Cavaillon. Elle comprend également l’aménagement de l’extrémité sud de l’avenue Pierre Grand. Ainsi ce projet permet d’améliorer la desserte des zones d’activités des Bords de Durance et celle du MIN.

Cette opération bénéficie des financements de la Région SUD pour 500 000 €.

Suite à la réception des offres des entreprises, il convient d’en actualiser son montant et la répartition des crédits de paiement.

	Paiement 2023	Paiement 2024	TOTAL
AP2023-845LOSQUE	1 030 000,00	1 861 000,00	2 891 000,00

6- AP 2023-7212HANGRE - Création d’un pôle environnement

L’agglomération souhaite créer un nouveau bâtiment, à proximité du quai de transfert du Grenouillet, permettant d’accueillir sur un même site toutes les activités du service collecte des déchets tout en répondant aux normes de construction durable. A terme, il permettra le déploiement d’une flotte de véhicules plus verte.

	Paiement 2023	Paiement 2024	Paiement 2025	TOTAL
AP2023-7212HANGRE	15 210,00	339 000,00	2 549 000,00	2 903 210,00

7- AP 2023-D0002 - Réaménagement du bâtiment collecte

La création du pôle environnement va libérer le bâtiment collecte qui se situe au siège. Une première phase d’études devrait permettre d’envisager rapidement le devenir de ce bâtiment.

	Paiement 2023	Paiement 2024	Paiement 2025	Paiement 2026	TOTAL
AP2023-D0002	0,00	21 000,00	134 000,00	2 089 000,00	2 244 000,00

Le Conseil Communautaire,
Où le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l’unanimité des suffrages exprimés,

- VOTE la clôture de l’autorisation de programme AP 70 Plan Local de l’Habitat – Investissement et de l’autorisation d’engagement AE Plan Local de l’Habitat – fonctionnement ;

- **VOTE** l’actualisation au budget primitif du budget principal-LMV 2024, des autorisations de programme :
 - AP 2022-D0001 Renouvellement du matériel roulant du service de gestion des ordures ménagères ;
 - AP 2023-845RD947 - Travaux sur la RD 973 pour la mise en place d’une piste cyclable ;
 - AP 2023-845LOSQUE - Aménagement de la route du Moulin de Losque ;
 - AP 2023-7212HANGRE - Création d’un pôle environnement ;
 - AP 2023-D0002 - Réaménagement du bâtiment collectif.
- **VOTE** les crédits de paiement au budget primitif principal-LMV 2024, conformément aux tableaux de répartition ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette délibération.

Cavaillon, le 3 avril 2024

La Secrétaire de séance,

Pour le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-Président,

Elisabeth AMOROS

Patrick SINTES



